

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire,  
en vue d'une activité de fabrication de plats cuisinés  
à base de produits de la mer**

-----

**AVIS DE PUBLICITE**

## **SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :**

Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD), 285 avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais ;  
Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

## **SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :<sup>2</sup>**

La société FINDUS a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d'occuper une dépendance du domaine public située sur le port de Boulogne-sur-Mer sur l'emprise parcellaire, identifiée parcelle 1 de l'îlot 1, cadastrée BH 202-203-204-205-2013-214-215-216 et 217, soit une superficie totale de 10 898 m<sup>2</sup> aux fins d'exercer dans le bâtiment qui y est édifié l'activité de fabrication de plats cuisinés à base de produits de la mer.

Pour cette emprise bâtie, la société FINDUS disposait d'une AOT constitutive de droits réels dont l'échéance est arrivée à expiration le 31 décembre 2023.

Elle est également titulaire de deux AOT non constitutives de droits réels dont les échéances ne pouvaient excéder l'échéance de la convention susmentionnée :

- Une AOT portant sur un terre-plein de 1 080 m<sup>2</sup> sur lequel elle a réalisé des aménagements paysagers et a organisé un parking des véhicules de son personnel le long de son bâtiment côté boulevard Bassin Napoléon,
- Une AOT portant sur un terre-plein de 55 m<sup>2</sup> le long de son bâtiment côté rue Georges Honoré où elle a installé 2 cuves de stockage d'eau chaude.

Elle a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels pour la parcelle 1 de l'îlot 1 d'une durée de 20 ans, justifiée par l'amortissement comptable des investissements projetés sur la même période. Etant ici entendu que les deux conventions non constitutives de droits réels seront renouvelées sans pouvoir excéder l'échéance de la convention constitutive de droits réels qui lui sera délivrée.

Par le présent avis de publicité, portant « Appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

## **SECTION III – CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :**

### **1) AOT**

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie de 10 898 m<sup>2</sup> en vue d'exercer une activité de fabrication de plats cuisinés à base de produits de la mer.

- Durée de l'autorisation : 20 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.
- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : 41 336,82 EUR hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur au 1er janvier 2024.
- Montant prévisionnel des investissements envisagés : 1 151 000 EUROS Hors Taxe
- Octroi de droits réels : oui.
- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer
- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : JJ/MM/AA.

#### **SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :**

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),  
285 Avenue du Mérite Maritime, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **24 février 2024.**

#### **SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la société FINDUS, Société par Actions Simplifiée représentée par son Directeur Général en exercice Monsieur Arnaud DUVAL, dont le siège est situé à NOISY-LE-GRAND (93160) NOISY-LE-GRAND, Immeuble Jupiter – 11 Bd Mont d'Est immatriculée sous le numéro de SIREN 425 073 962 00051 au greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY.
- Date de publication du présent avis : 09/02/2024.